

# Synthèse

Magazine municipal N°117 - Mai 2025



# SOMMAIRE

P. 3 - ÉDITO

P. 4 - ÉTAT CIVIL / EN BREF

P. 5 - DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

P. 6 - BUDGET

P. 8 - PETITE ENFANCE

P. 9 - TRAVAUX

P. 10 - SÉNIORS

P. 11 - SPORT

P. 12 - ASSOCIATIONS

P. 13 - DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

P. 14 - CULTURE

P. 15 - PORTRAIT

P. 16 - ÉCONOMIE LOCALE

P. 17 - ARMÉE

P. 18 - CHÂLONS-AGGLO

P. 19 - MÉDIATHÈQUE

P. 20 - AGENDA

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Photos : Châlons-Agglo, 501<sup>e</sup> RCC,

CAPCIA-51e RI, Union Cycliste de Mourmelon, Pascalito, Chorale de L'Aigle d'Or, CADM Escalade

Impression : Le Réveil de la Mame

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC



COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»  
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr).

[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

## INFOS PRATIQUES

### PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.

Parking de 50 places

### LA MAIRIE

• Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ;

• Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;

• Fermeture le mardi matin.

Téléphone : 03 26 66 10 44

### FRANCE SERVICES

• Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h ;

• Mardi de 14h à 17h ;

• Mercredi de 14h à 18h ;

• Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ;

• Vendredi de 14h à 17h

Téléphone : 03 26 66 10 44

### CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS

Uniquement sur rendez-vous :

[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

• Lundi de 13h à 17h ;

• Mardi et vendredi de 14h à 17h ;

• Mercredi de 14h à 18h ;

• Jeudi de 9h à 13h

### LA MÉDIATHÈQUE

• Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;

• Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Téléphone : 03 26 66 57 07

[mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org](http://mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org)

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur rendez-vous.

Téléphone : 03 26 66 10 44

### LA POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.

Le vendredi de 14h à 15h.

### LA MISSION LOCALE

Permanence le vendredi de 9h à 12h.

Téléphone : 03 26 68 54 02

[contact@aml-chalons.fr](mailto:contact@aml-chalons.fr)

### L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.

Téléphone : 03 26 60 85 09

### RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Sur rendez-vous

Tél : 03 26 66 57 04

[rpe@villedemourmelonlegrand.fr](mailto:rpe@villedemourmelonlegrand.fr)



## Des projets structurants qui se concrétisent

Dès le début de mon mandat en 2020, j'ai mis toute ma détermination à l'élaboration de ces deux projets qui, me semblait-il, étaient déterminants pour l'attractivité de notre ville. Je veux bien entendu parler du complexe sportif et de la voie verte reliant Mourmelon-le-Grand à Mourmelon-le-Petit.

Pour le complexe sportif, projet s'élevant à environ 9 millions d'euros, il a fallu en premier lieu en apprécier la faisabilité financière. Le montant des subventions promis par l'État, la Région, le Département, l'Agence de l'Eau et l'Agence Nationale du Sport m'ont permis de tabler sur un subventionnement de l'ordre de 60%. Dès lors, il m'a semblé que nous pouvions passer à la phase opérationnelle. Après le choix de l'architecte, les différents diagnostics et études et les appels d'offres ayant permis de retenir les entreprises attributaires, la première pierre fut posée le 27 mars dernier.

En ce qui concerne la voie verte, les premiers contacts avec l'Armée, Châlons-Agglo, le Département et la Région remontent à 2017. Et c'est le 3 avril dernier que la convention de superposition passée avec l'Armée, actant son tracé et sa réalisation, a été approuvée en conseil communautaire. Cette convention sera présentée en conseil municipal au mois de juin prochain. Ainsi, les travaux pourraient commencer à l'automne pour une livraison prévue au printemps 2026.

En attendant les vacances d'été, je vous donne rendez-vous à la Soirée du Solstice le 28 juin, avant les festivités du 14 juillet, au centre de secours des pompiers en fin de matinée, puis dans la soirée pour le défilé militaire suivi du traditionnel feu d'artifice.

Pascal JALOUX,  
Maire de Mourmelon-le-Grand

Toute reproduction, même partielle, d'éléments graphiques ou de contenu du magazine «Synthèse» est strictement interdite sans autorisation préalable de la Ville de Mourmelon-le-Grand, sauf dans les cas prévus par l'article L. 122-5 du code de propriété intellectuelle.

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité  
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

11 décembre, Jules de Kevin Rayer et Eugénie Toursel  
22 décembre, Harry de Benjamin Prigent et Céline Geeraert  
25 décembre, Arenuiatea de Heivatea Paofai - - Tetuanui et Vainui Terorotua  
28 décembre, Mouhamed de Lansana Diakité et Khoudia Gueye  
10 janvier, Louise de Julien Godard et Gwendoline Carville  
23 janvier, Ariane de Donovan Marlot et Célia De Jesus Santos  
13 février, Avah de Christopher François et Alicia Da Cruz Gomes  
15 février, Malo de Yohann Sellier et Aurore Menneboo  
21 février, Marius de Benoît Potevin et Camille Lesch

5 mars, Enayah de Attoumani Ousseni et Florine Hamissi  
5 mars, Aimy de Thibault Lalande et Justine Moreno  
29 mars, Joyce de Rémi Maillet et Charlotte Chair  
3 avril, Lucie de Nicolas Bouchie et Emilie Bruyant

## DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

17 janvier, Martial Merlier, dans sa 84ème année  
1er mars, Joël Godonaise, dans sa 71ème année  
26 mars, Véronique Mben épouse Catois, dans sa 60ème année  
2 avril, Yves Boudaille, dans sa 77ème année  
7 avril, Gisèle Riccioni, dans sa 93ème année  
14 avril, Stéphane Hideux, dans sa 57ème année

## EN BREF

**Accueil de loisirs** – La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances d'été, du lundi 7 juillet au vendredi 1er août. Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (restauration collective sur place), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions se dérouleront du 15 au 20 mai, soit en ligne sur l'Espace Famille Inoé, soit en mairie (sur rendez-vous uniquement). Renseignements au 03 26 66 10 44 ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr).

**Bruits de voisinage** – Les horaires de bricolage et de jardinage à respecter sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Toute personne ne respectant pas ces dispositions s'expose à une contravention de troisième classe (arrêté préfectoral du 10 décembre 2008).

**Carrefour des associations** – La 36ème édition du Carrefour des associations, organisée par Animation et Loisirs, aura lieu le samedi 6 septembre de 13h30 à 17h au centre culturel Napoléon III. Les activités proposées par les différentes associations locales seront répertoriées dans un livret qui sera disponible en mairie et sur le site de la Ville fin août / début septembre.

**Chenilles processionnaires** – Pour lutter contre la chenille processionnaire du pin, la municipalité combine plusieurs méthodes en s'appuyant sur son cycle de vie : le piégeage des chenilles avec des éco-pièges, l'échenillage des nids et la pose de nichoirs à mésanges. Si vous apercevez un nid de chenilles processionnaires sur le domaine public : ne vous en approchez pas et contactez la mairie. En cas de contact avec les soies urticantes,

contactez votre médecin traitant et en cas de lésions importantes sur la peau, appelez le 15. Bon à savoir : la mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire puisqu'elle peut en consommer jusqu'à 500 par jour ! Cet oiseau prédate à tous les stades larvaires et ne craint pas les poils urticants. Alors, vous aussi, posez des nichoirs à mésange sur votre balcon ou dans votre jardin.

**Développement durable** – La Ville subventionne l'achat d'un récupérateur d'eau (30 €) ou d'un composteur (10 €). Cette offre est réservée aux habitants de Mourmelon-le-Grand pour l'achat de l'un ou l'autre de ces équipements. Les subventions sont versées par virement bancaire après l'acquisition et la pose du matériel, puis après étude du dossier (facture d'achat, photo du matériel installé, justificatif de domicile, relevé d'identité bancaire) et validation lors de l'une des séances du conseil municipal. Attention : un seul équipement par foyer et par adresse. Renseignements en mairie.

**Devenir animateur** – Mourmelon-le-Grand a la volonté d'accompagner les jeunes (à partir de 16 ans) à devenir animateurs dans les accueils de loisirs et à passer le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Pour cela, la municipalité propose le dispositif « Forme Toi ». Le but est d'accueillir des jeunes à partir de 16 ans et leur faire découvrir l'animation et le travail avec les enfants. Si tu es intéressé(e), adresse un courrier ou un mail à l'attention de monsieur le maire (coordonnées en page 2). Renseignements auprès du service Sports et Jeunesse, 03 26 66 79 48.

**Don du sang** – Les prochaines collectes de sang sont programmées les mercredi 11 juin et jeudi 7 août prochains, de 15h à 19h30, au centre culturel Napoléon III.

Les conditions pour donner : avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et être reconnu(e) apte le jour de la collecte. Avec ou sans réservation. Renseignements sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> ou au 03 26 49 33 00.

**Grue** – Depuis le 21 mars, une grue de chantier est installée sur le site du complexe sportif. La flèche de cet engin est amenée à bouger à n'importe quel moment de la semaine pour suivre le sens du vent. Il ne faut donc pas être surpris de voir cette flèche bouger en soirée ou un dimanche, c'est tout à fait normal.

**Impôts** – La campagne de déclaration des revenus, qui s'est ouverte le 10 avril dernier, s'achèvera : soit le mardi 20 mai pour les contribuables déposant une déclaration papier, soit le mercredi 28 mai pour les déclarants en ligne. Une question ? Contactez le 0809 401 401 ou rendez-vous sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les agents de la structure France Services de Mourmelon-le-Grand peuvent également vous aider, renseignements au 03 26 66 10 44 ou par mail à [france.services@villedemourmelonlegrand.fr](mailto:france.services@villedemourmelonlegrand.fr).

**Sapeurs-pompiers** – Vous avez entre 16 et 60 ans ? Vous êtes dynamique, motivé et en bonne santé ? Vous avez envie d'aider les autres, de rejoindre une équipe soudée ? Devenez sapeur-pompier volontaire ! Vous bénéficierez d'une formation complète et d'un accompagnement personnalisé pour apporter une aide précieuse à ceux qui en ont besoin. Rejoignez les sapeurs-pompiers dès aujourd'hui, votre engagement compte. Contactez le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne (SDIS 51) par mail à : [devenirpompiers@sdis51.fr](mailto:devenirpompiers@sdis51.fr)

# DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



1) 24 janvier : cérémonie des vœux du Maire. 2) 7 février : 150 participants ont assisté au spectacle jeune public « Le Chapelier fou » proposé par la compagnie des Escargots Ailés. 3) 17 mars : début de la purge de l'immeuble situé au numéro 18 de la rue du général Gouraud. 4) 25 mars : à destination des aînés mormelonnais de 65 ans et plus, un atelier poésie de papier était organisé à la médiathèque dans le cadre des nouveaux « Rendez-vous découverte ». 5) 27 mars : la cérémonie de pose de la première pierre du complexe sportif fut précédée de l'attribution du label « Ville sportive du Grand Est 2024-2028 » par le Comité Régional Olympique et Sportif. 6) 29 mars : près de 600 personnes ont participé au carnaval sur le thème du printemps. 7) 2 avril : les nouveaux panneaux « Ville sportive du Grand Est 2024-2028 » ont été apposés aux entrées d'agglomération. 8) 2 avril : reprise de l'éco-pâturage avec l'arrivée de moutons aux abords de la salle Louisiane. 9) 8 avril : une cérémonie, en présence de plusieurs enfants et assistantes maternelles, a été organisée à l'occasion du premier anniversaire du Relais Petite Enfance. 10) 22 avril : pose de la fresque réalisée par les enfants du « Plan mercredi » au stade municipal. 11) 25 avril : 270 spectateurs ont repris en chœur les tubes de Michel Sardou lors du concert « L'ombre d'un autre » interprété par Nicolas Reyno. 12) 27 avril : cérémonie de la 80ème Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation.

# BUDGET

## Un budget toujours contraint

*Alors que certaines dotations de l'État pourraient à l'avenir diminuer, le conseil municipal a débattu, le 18 décembre dernier, sur les orientations du budget 2025, en s'appuyant sur le rapport que lui avait soumis le Maire et qui entendait réduire certaines dépenses et ne pas augmenter les impôts.*

Un resserrement de certaines dépenses pour un budget équilibré

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement sont équilibrées à hauteur de 4 600 228 €. Classiquement, les deux principaux postes de dépenses de fonctionnement demeurent les charges de personnel d'un montant de 1 956 431 € et les charges à caractère général (énergie, contrats de maintenance, prestations de services, spectacles et animations, etc.) qui s'élèvent à 1 221 233 €. Ces dépenses, qui rappelons-le restent prévisionnelles, sont en baisse par rapport au budget 2024 : de 2% s'agissant de la masse salariale et de 2,3% pour ce qui est des charges à caractère général.

Si certaines dépenses sont plus difficilement maîtrisables que d'autres, il avait été fixé comme objectif en 2025 pour celles sur lesquelles la collectivité a le plus de marges de manœuvres, une baisse de près de 10%. Cet objectif de

maîtrise des dépenses est primordial dans un contexte budgétaire qui s'avère, pour la ville de Mourmelon-le-Grand, de plus en plus contraint. En particulier avec le risque de perte de la dotation de solidarité urbaine (600.000€ annuels) si la population municipale ne repasse pas au dessus du seuil des 5.000 habitants.

Parmi les principales dépenses, citons celles octroyées aux missions suivantes : 185 572 € pour le cadre de vie, 203 852 € pour la culture et l'événementiel (spectacles, animations et médiathèque), 54 420 € pour le sport, 45 950 € pour la jeunesse, 5 450 € pour le Relais Petite Enfance et enfin 17 050 € pour les personnes âgées. Ces sommes ne comprennent que les dépenses courantes, sans les charges de personnel et bien sûr sans les achats d'équipements.

**Le complexe sportif, c'est parti !**

Sans surprise, la construction du nouveau complexe sportif représente la plus grosse enveloppe des dépenses d'investissement de l'année : 4 856 145 € sur les 7 009 290 € qu'enregistre la section d'investissement. Rappelons qu'une autorisation de programme de 10 950 000 € a été votée pour ce projet, mais elle devrait être réduite de près d'un million et demi en cours d'année, en raison d'appels



d'offres nettement inférieurs aux estimations. Aujourd'hui, ce sont quelque 4 300 000 € de subventions qui seront progressivement encaissées jusqu'en 2027. Sans compter un reversement de TVA par l'Etat d'environ 1 600 000 € qui s'échelonne au moins jusqu'en 2028. Notons encore que le financement s'appuie aussi sur un prêt de 3 000 000 € souscrit l'an dernier.

Mais les dépenses d'équipement de la ville ne se cantonnent pas à ce projet d'envergure. Ainsi, un crédit de 111 500 € a été voté pour l'aménagement de la ruelle de la Cheppe et un autre de 144 950 € est prévu pour le remplacement de la clôture et des projecteurs du stade municipal ainsi que pour la régénération de sa pelouse. Des crédits ouverts en 2024, pour des projets finalement reportés, ont été réinscrits au budget 2025 : la première phase de renouvellement de l'éclairage public conserve son crédit de 270 000 € et la réalisation d'un local de stockage au centre culturel Napoléon III, celui de 70 000 € qui lui fut attribué.

Enfin, au-delà des travaux, la section d'investissement prévoit aussi l'achat de matériels divers, comme un nouvel

ensemble de sonorisation pour le centre culturel Napoléon III (75 000 €), le renouvellement complet du mobilier du 1er étage de la médiathèque (40 000 €), ou le remplacement de véhicules et l'acquisition ou le renouvellement de matériels pour les services techniques (94 680 €).

#### Une fiscalité qui n'augmente pas

Concernant les recettes de fonctionnement, les dotations de l'État et les subventions de fonctionnement sont de 2 814 213 € lorsque le produit des impôts et taxes est prévu pour un montant de 1 478 120 €, dont 1 175 120 € d'impôts dits locaux (taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants). Le conseil municipal a décidé le 26 février dernier de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2024.



Un tissu associatif toujours aussi riche... et financièrement soutenu !

L'attractivité de la ville de Mourmelon-le-Grand repose aussi sur les nombreuses associations qui offrent à la population une grande diversité d'activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisir.

Ces associations peuvent largement compter sur les équipements comme le gymnase ou les salles municipales, mais aussi sur les matériels et le personnel communal mis à leur disposition.

Mais c'est aussi au travers des subventions qu'elle leur verse que la collectivité les accompagne. En 2025, un crédit de 97 770 € est prévu pour financer leur fonctionnement et leurs actions, dont 38 770 € pour les associations sportives et 59 000 € pour celles intervenant dans tous les autres secteurs : culture, pratique musicale, social ou mémorial, par exemple.



# ENFANCE

## Le Relais Petite Enfance : un service incontournable pour les familles

Connaissez-vous le Relais Petite Enfance ? Ce tout nouveau service, ouvert au public depuis le 4 avril 2024, est un véritable soutien pour les parents, les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile. Gratuit et accessible, il se positionne comme un lieu d'information, d'écoute et de conseils, essentiel pour accompagner les familles dans leurs démarches liées à la garde d'enfants.

### À quoi sert le Relais Petite Enfance ?

Pour les parents, le Relais Petite Enfance est une ressource précieuse. Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde, l'animatrice vous accueille pour discuter de vos besoins spécifiques. Elle vous expliquera les différentes options disponibles dans le secteur et pourra même vous fournir une liste d'assistantes maternelles, qui représentent le premier mode de garde en France.

Si vous souhaitez embaucher une assistante maternelle, l'animatrice vous informe sur le métier et vous aide à comprendre les démarches administratives, en vous fournissant tous les documents nécessaires pour exercer votre rôle d'employeur.

Pour les assistantes maternelles, le Relais est également un lieu d'échange et de formation. Que vous soyez déjà en exercice ou que vous envisagiez de vous lancer dans cette carrière, l'animatrice se tient à votre disposition pour vous renseigner sur la profession, les formations disponibles et la convention collective. Des temps d'animation et d'éveil avec les enfants sont également organisés, tout comme des réunions à thèmes, des conférences et des moments festifs pour renforcer les liens au sein de la communauté.

### Un anniversaire mémorable

Le 8 avril dernier, le Relais Petite Enfance a célébré son premier anniversaire en grande pompe. Lors de cette occasion, Salvatore Grippi, adjoint au Maire, a souligné l'importance de ce service pour les familles et les assistantes maternelles, devant un petit groupe rassemblé pour fêter cet événement. Treize assistantes maternelles et trente-huit enfants ont partagé un moment convivial autour d'un gâteau et d'un verre de l'amitié, suivi d'une boom qui a ravi les plus petits !



## RELAIS PETITE ENFANCE

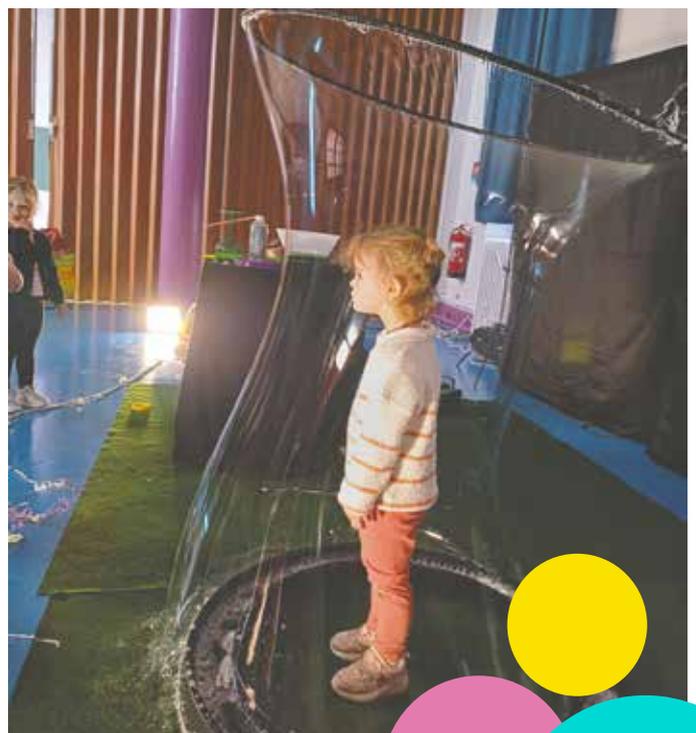
Ce fut également l'occasion de remettre les prix aux lauréats d'un concours photo sur le thème du « jeu chez l'assistant(e) maternel(le) ». Les photos, exposées lors de la Semaine de la Petite Enfance à la médiathèque, ont suscité l'enthousiasme du public. C'est madame Lefort qui a remporté le premier prix avec une photo touchante d'Amalia, une petite fille portant des spaghettis de laine sur la tête. Un grand merci à Station-Jouets et au Marigny pour les lots offerts aux lauréats.

### Semaine de la Petite Enfance : un succès à poursuivre

La première édition de la Semaine de la Petite Enfance a rencontré un vif succès auprès des professionnels du secteur, bien qu'il y ait eu moins de participation que prévu de la part des parents. Le Relais a proposé de nombreuses animations, allant de conférences en partenariat avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile) à des spectacles et des ateliers d'éveil sur le thème « Encore ! jouer à l'infini », en collaboration avec la médiathèque.

Nous envisageons de reconduire cette manifestation avec l'ambition de l'adapter et d'élargir son public. Rendez-vous donc l'année prochaine pour de nouvelles aventures autour de la petite enfance !

Le Relais Petite Enfance est bien plus qu'un simple service, c'est une communauté qui se construit autour des besoins des familles et des professionnels de la petite enfance. N'hésitez pas à pousser la porte de ce lieu accueillant et informatif !



# TRAVAUX

## Les travaux du complexe sportif battent leur plein

*Après le désamiantage et la démolition de l'ancien gymnase Saint-Martin, puis les fouilles archéologiques et enfin la phase administrative, les travaux de construction du futur complexe sportif ont débuté, en temps et en heure, le 10 février dernier. Ils devraient durer jusqu'au second semestre 2026.*

### Terrassement, fondations, élévation des murs...

Il s'en passe des choses en 3 mois sur un chantier ! En effet, depuis le 10 février, le futur complexe sportif voit le jour. Les travaux ont logiquement démarré par les terrassements et la préparation de la plateforme qui supportera le bâtiment.

La cuve à eau d'une capacité de 50 000 litres a d'ores et déjà été installée. Pour rappel, cette dernière collectera en partie les eaux pluviales de toiture pour être réutilisées dans les espaces verts communaux et pour la propreté urbaine. De même, le bassin de collecte du reste des eaux pluviales a, lui aussi, été creusé.

En parallèle, la plateforme a été réceptionnée par l'entreprise chargée du gros-œuvre, après validation des essais de portance par le bureau de contrôle et le géotechnicien. Les premiers documents d'exécution validés, les travaux de gros-œuvre ont commencé le 10 mars dernier.

Enfin, la base-vie (ensemble de bâtiments modulaires regroupant un bureau, des vestiaires, des sanitaires, une salle de réunion, etc.) et la grue ont été installées pour les compagnons présents sur le site. Ces derniers ont ainsi pu réaliser les terrassements pour les fondations permettant ensuite de passer à une autre étape importante, à savoir l'élévation des murs. Au 30 avril, la quasi-totalité d'entre eux ont pu être assemblés, donnant ainsi une vision assez globale de ce que donnera cet équipement très attendu.

Précisons que des réunions de chantier, sous la supervision de la Maîtrise d'Ouvrage, ont lieu tous les jeudis après-midi. L'objectif est de s'assurer de la bonne coordination des études d'exécution et la bonne réalisation des travaux conformément au délai et au respect de l'enveloppe financière.

### Une première pierre symbolique

Pour marquer le lancement de ce chantier, la première pierre a été symboliquement posée le 27 mars dernier à l'occasion d'une cérémonie organisée par la municipalité. Celle-ci s'est déroulée en présence d'Henri Prévost (préfet de la Marne), Lise Magnier (députée de la 4e circonscription de la Marne), Jean-Marc Roze (président du Département de la Marne), Sylvie Gérard-Maizières (vice-présidente du Département en charge des bâtiments), Raphaël Blanchard (vice-président

du Département en charge des sports) et Alphonse Schwein (conseiller départemental du canton).

À cette occasion, Pascal Jaloux, maire de Mourmelon-le-Grand, a remercié l'ensemble des financeurs qui permettent à ce projet de voir le jour, à savoir : le Département de la Marne, l'État, le programme Climaxion, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'Agence nationale du sport (ANS) ainsi que la Fédération Française de Tennis (FFT).

Cette cérémonie a été précédée par la nouvelle labélisation de la commune en qualité de « Ville sportive du Grand-Est 2024-2028 ». Michel Lequeux, vice-président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) du Grand Est, a ainsi dévoilé les panneaux qui orneront les entrées d'agglomération durant les 4 prochaines années.



# SENIORS

## Nouvelle action en faveur des aînés : les « rendez-vous découverte »

*La ville de Mourmelon-Les-Grand s'engage à améliorer la qualité de vie de ses aînés avec une initiative innovante : les « rendez-vous découverte ». Destinés aux habitants de plus de 65 ans, ces ateliers offrent une merveilleuse opportunité de se retrouver, d'échanger et de découvrir des activités enrichissantes.*

### Déjà un succès

Les premiers rendez-vous ont été un véritable succès !

Les 18 et 25 mars, la médiathèque a accueilli des ateliers « Poésie de papier » qui ont attiré une douzaine de participants. Ces sessions ont permis aux aînés de laisser libre cours à leur créativité tout en découvrant les diverses actions proposées par la médiathèque, telles que la ludothèque, la grainothèque, la cafétéria, l'espace informatique et le café littéraire. L'atelier s'est terminé par un goûter convivial, propice aux échanges et aux rires. Les retours ont été très positifs, témoignant d'un réel enthousiasme. De belles réalisations ont vu le jour.

Le rendez-vous suivant s'est déroulé le 22 avril à l'auditorium de la mairie. Les participants ont eu le plaisir de découvrir les magnifiques jardins de Versailles et d'ailleurs, grâce à une projection en haute définition offerte par le musée numérique

de la Micro-Folie. Comme pour le premier atelier, un goûter a suivi la présentation.

Le 20 mai, l'apiculture sera à l'honneur, grâce à une collaboration avec le rucher école du CSAG et Just'Api. Les aînés pourront se familiariser avec cette activité fascinante et découvrir l'importance des abeilles dans notre écosystème. Des places sont encore disponibles, mais l'inscription est obligatoire en mairie auprès du service à la population.

D'autres ateliers sont déjà en cours de planification, incluant des sessions de prévention routière, une demi-journée en lien avec les enfants de l'Accueil de Loisirs, une journée bien-être ainsi que bien d'autres surprises. Restez à l'affût pour les prochaines annonces !

Ces moments permettent à nos aînés de se rassembler et de partager des instants de convivialité.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire aux prochains ateliers, n'hésitez pas à contacter le service à la population de la mairie.

- Service à la population - 03.26.66.10.44  
[adelie.lanfrey@villedemourmelonlegrand.fr](mailto:adelie.lanfrey@villedemourmelonlegrand.fr) -



# SPORT

## Le sport décliné sous toutes ses formes

*De nouveau labélisée « Ville sportive du Grand Est » pour la période 2024-2028, notre commune ne manque pas d'activités et d'animations sportives en tout genre. Focus sur des événements passés, en cours et à venir...*

### La Semaine Olympique et Paralympique

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP) se déroule chaque année dans les établissements scolaires français. À Mourmelon-le-Grand, elle fut organisée et animée par le service Sports et Jeunesse du 31 mars au 4 avril dernier. La SOP est une occasion unique pour les élèves de découvrir les disciplines olympiques et paralympiques, mais aussi permettre de prolonger la magie des Jeux.

Cette animation, validée par Génération 2024 / France Olympique, a également pour but de comprendre les bienfaits du sport pour la santé et de s'engager autour des valeurs de respect, d'excellence et de solidarité. Cette année, 6 classes de CE1 et CE2 – soit 140 enfants – ont participé à cette action qui s'est déroulée au sein de l'auditorium de la mairie. C'est à travers un diaporama, un quizz, des vidéos et des jeux d'observations que les jeunes mourmelonnais ont pu redécouvrir les symboles de l'olympisme. À l'année prochaine pour la SOP 2026 !



### Du réveil musculaire en mairie

Depuis le 7 janvier, les agents des services administratifs participent, chaque semaine, à une séance de réveil musculaire. D'une durée de 15 à 20 minutes, ces rendez-vous sont organisés par Benjamin Rivière, éducateur sportif communal.

Sur la base du volontariat, les participants effectuent d'abord une séance d'échauffement, avant de pratiquer divers exercices puis de conclure par une série d'étirements. Les exercices pratiqués peuvent être individuels, par binômes ou collectifs. Le but est d'obtenir un déverrouillage articulaire, de réduire les tensions musculaires, améliorer la circulation sanguine et prévenir les blessures et accidents du travail.



### Gala des sportifs méritants

Chaque année, la municipalité a à cœur de valoriser les sportifs mourmelonnais à l'occasion d'une soirée de gala. La prochaine est d'ores et déjà programmée le vendredi 4 juillet à 19 heures au gymnase du Terme Hilaire. Au programme : des démonstrations de gymnastique aérobic et de cirque puis la remise de plusieurs récompenses aux sportifs mais aussi aux encadrants et bénévoles. Cette animation est bien entendu gratuite et ouverte à tous.

### Sport en famille

L'évènement sportif phare de la rentrée revient le dimanche 14 septembre prochain, de 10h à 17h au parc Eugénie. La 10ème édition de « Sport en famille » proposera une pléiade d'activités sportives à destination des enfants, ados et adultes. Vous y retrouverez de l'escalade, du mini-golf et bien d'autres activités.

Des nouveautés sont au programme comme le bungee-trampoline, le billard-football, une arène IPS interactive, du tir de Nerf ou encore du roundnet. En complément, une chasse au trésor pour les 4-10 ans sera organisée de 10h à midi. Pour cette 10ème édition, la journée se clôturera par le spectacle « On the green » de la compagnie rémoise Mister Fred.



## Des actions qui rassemblent

*Entre le soutien au milieu associatif, la mobilisation pour l'environnement et la célébration d'un anniversaire emblématique, la vie associative de notre commune a récemment brillé par son dynamisme. Retour sur trois événements marquants qui témoignent du dynamisme du milieu associatif mourmelonnis.*

### Accompagner les associations

Le monde associatif peut rencontrer des difficultés que ce soit en raison du manque de bénévoles ou d'une gestion administrative de plus en plus lourde. C'est pourquoi la Ville poursuit sa politique d'aide aux associations locales. En complément des subventions municipales versées chaque année et de la mise à disposition de locaux et d'installations (stade, boulodrome, gymnase, salles communales, courts de tennis, etc.), la municipalité accompagne les associations par d'autres biais : cela peut se traduire par une aide administrative (élaboration d'affiches, rédaction de comptes-rendus, etc.) ou, comme plus récemment, par l'organisation d'une réunion d'information.

Le 25 mars dernier, le service Sport et Jeunesse a organisé une réunion à destination de toutes les associations mourmelonaises, qu'elles soient sportives, culturelles ou récréatives. La thématique portait sur « Comment organiser une assemblée générale ? ». Ce fut l'occasion de revoir les obligations d'une association en la matière mais aussi de redonner des repères aux dirigeants. Au total, 7 associations y ont participé.

### Coup de propre au parc Eugénie



Le CADM Escalade ne se contente pas de gravir les sommets. Engagé dans une démarche de développement durable, le club accompagne ses membres dans une pratique propre et responsable. Aussi, le 16 février, une vingtaine de ses adhérents ont uni leurs forces pour nettoyer le parc Eugénie. Munis de gants et de sacs, petits et grands ont arpenté les allées du parc dans une ambiance conviviale. Tous étaient animés par une même volonté : protéger ce lieu naturel précieux pour les habitants comme pour la

biodiversité locale. Une bien belle initiative que l'on ne peut qu'encourager !

### 30 ans de passion musicale pour l'Aigle d'or

La chorale de l'Aigle d'or, qui fait partie de l'association Animation et Loisirs, a célébré son 30ème anniversaire le 23 mars dernier à l'occasion d'un concert donné en l'église Saint-Laurent. Pour fêter cet événement, l'Aigle d'or dont la cheffe de chœur est Marie-Thérèse Haulin a invité deux autres formations, toutes deux dirigées par Dominique Taboureau : la Cigale de Val-de-Vesle et Harmonia Chœur d'Hommes, soit un peu plus d'une soixantaine de choristes au total.

Soulignons que l'Aigle d'or est dirigée, depuis sa création, par Marie-Thérèse Haulin, figure centrale de cette belle aventure humaine et musicale. Elle se remémore : « *Quelques personnes de mon entourage avaient envie de chanter dans une chorale. Nous en avons alors parlé autour de nous, puis j'ai proposé ce nouvel atelier à l'association Animation et Loisirs. C'est ainsi qu'est née la chorale en septembre 1994* ». Le 23 mars, l'émotion était donc palpable, tant chez les artistes que dans le public, conquis par la qualité des prestations et la complicité entre les chorales.

Ces 30 années de passion, de rigueur et de convivialité ont ainsi permis à l'Aigle d'or de s'inscrire durablement dans le paysage culturel local. Un anniversaire qui, à n'en pas douter, restera gravé dans les mémoires...



# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

## Du nouveau pour les titres d'identité

*Les démarches liées aux titres d'identité ne cessent d'évoluer et de s'adapter. Cela concerne à la fois les cartes nationales d'identité (CNI), les passeports mais aussi l'identité numérique. Faisons le point sur les dernières nouveautés en la matière.*

### Activation de l'identité numérique lors de la remise de la CNI

Un an après son lancement, l'identité numérique « France Identité » compte 1,6 million d'utilisateurs et continue son déploiement. Depuis la fin mars, son activation lors de la remise de la carte d'identité a été généralisée. Cela concerne les citoyens âgés de 18 ans et plus et détenteur d'un smartphone compatible.

Ainsi, cette nouvelle fonctionnalité permet de simplifier le parcours citoyen puisqu'il n'est plus nécessaire de se déplacer 2 fois en mairie (initialement une première fois pour récupérer sa carte d'identité, puis une seconde fois pour faire certifier son identité numérique). Désormais, les 2 démarches peuvent être réalisées en une seule visite.

Pour rappel, l'identité numérique permet d'avoir sa carte d'identité ou son permis dans son smartphone, mais aussi de faire une demande de procuration de vote, accéder à son DMP (dossier médical partagé), etc.

### Un nouveau motif de renouvellement pour la CNI

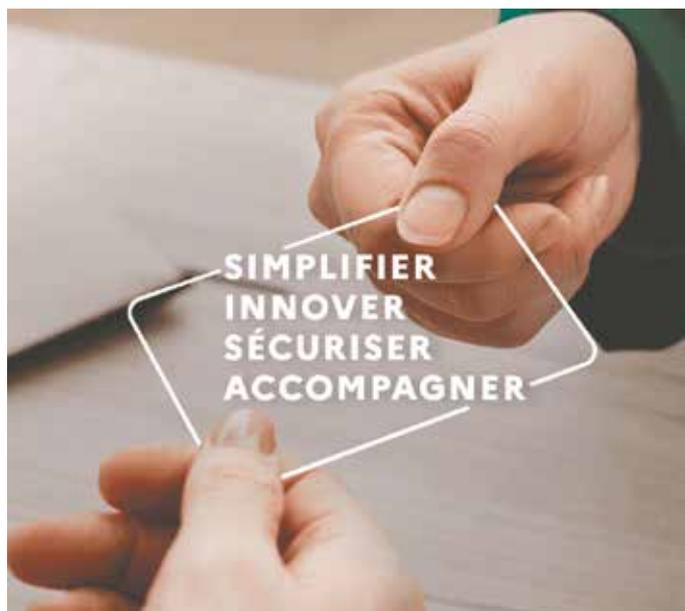
À ce jour, 25 millions de citoyens sont porteurs d'une carte d'identité ancien format et sont donc susceptibles de demander à renouveler leur carte afin de pouvoir accéder à l'identité numérique. Afin de répondre à cette demande, l'État a instauré, depuis le 31 mars 2025, le nouveau motif « renouvellement pour identité numérique ».

Ce dispositif, pour le moment expérimental, est totalement gratuit mais régulé via un système de quota sur les pré-demandes et conditionnés à plusieurs critères : être âgé de 18 ans et plus ; ne pas être détenteur d'une carte d'identité format carte bancaire ; réaliser une pré-demande sur le portail <https://ants.gouv.fr> et pouvoir restituer son ancienne carte d'identité lors de la remise de la nouvelle.

Attention, ce nouveau motif exclut : les changements de nom, prénom ou sexe et ne peut être effectué simultanément à une première demande ou un renouvellement de passeport.

### La carte vitale dématérialisée

Toujours à jour, toujours sur vous, confidentielle et sécurisée, utilisez désormais votre carte vitale au format digital ! Pour cela, depuis le 11 mars 2025, France Identité permet d'activer



en quelques minutes sa carte vitale dématérialisée.

Les détenteurs d'une identité numérique, qui ont téléchargé l'application « Carte vitale », peuvent désormais obtenir de manière immédiate et en toute sécurité leur carte vitale numérique sur leur smartphone. Un mode d'activation simple, instantané et sécurisé.

Pour les autres assurés, le déploiement de l'application « Carte vitale » sera progressif d'ici fin 2025 (infos sur <https://www.applicartevitale.fr>).

### Voyage au Royaume-Uni : une nouvelle formalité obligatoire

Depuis le 2 avril 2025, les ressortissants européens souhaitant se rendre au Royaume-Uni (Grande-Bretagne ou en Irlande du Nord) doivent se munir d'une AVE (autorisation de voyage électronique) ou d'un ETA (Electronic Travel Authorization) en plus de leur passeport.

Cette formalité, similaire à des dispositifs existants dans d'autres pays, coûte 16 livres sterling (soit environ 19 euros) et aura une validité de 2 ans ou jusqu'à l'expiration du passeport du titulaire.

À noter : les élèves âgés de 18 ans et moins se déplaçant au Royaume-Uni dans le cadre d'un voyage scolaire sont exemptés de l'obligation d'ETA. Ils devront être munis d'une autorisation de sortie de territoire, d'une copie des papiers d'identité de leurs parents et d'un passeport ou d'une carte d'identité valide.



## Jeanfi Janssens et Sellig à l'affiche

Alors que la saison culturelle 2024/2025 touche à sa fin, nous vous annonçons en avant première deux rendez-vous à ne surtout pas manquer.

### Jeanfi Janssens

Préparez-vous à accueillir Jeanfi Janssens avec son spectacle « Tombé du Ciel ». Ce one man show d'1h20 aura lieu au Centre culturel Napoléon III de Mourmelon-le-Grand le 7 novembre prochain.

Jeanfi est de retour sur scène, et il a plein d'histoires inédites à partager avec nous ! À presque 50 ans, il nous raconte ses souvenirs d'internat chez les bonnes sœurs, ses rencontres inattendues et même ses premières mésaventures médicales. Si Jeanfi nous a fait rire quand il était steward, il va aussi nous surprendre dans le monde de la comédie ! Préparez-vous à un mélange de rires et de chocs culturels !

Quelques échos de la presse :

- « Une réussite » - Le Parisien
- « Un sans-faute ! » - La Voix du Nord
- « Il fait salle comble ! » - La Charente Libre

Date : vendredi 7 novembre 2025 à 20h30

Lieu : centre culturel Napoléon III



### Sellig

Et ce n'est pas tout : SELLIG sera également avec nous le vendredi 13 mars 2026 pour son spectacle « Épisode 6 ».

Sellig, c'est l'artiste qui nous parle de nos vies quotidiennes avec humour. Il ne s'attaque pas aux sujets lourds comme la politique ou la religion, car son but est de nous faire oublier nos soucis. Il a ce don d'apporter un sourire sur nos visages avec des personnages auxquels on peut tous s'identifier.

Dans ce nouveau spectacle, Sellig va encore plus loin dans l'exploration de notre quotidien. Avec son humour piquant, il met en lumière des situations simples qui, en réalité, sont bien plus compliquées qu'elles n'y paraissent. Il va nous parler de ses aventures en cuisine et de ce fameux passage de la cinquantaine. Et pour couronner le tout, attendez-vous à un Noël mémorable chez sa sœur et son beau-frère Bernard. Vos tracas du quotidien vont s'envoler pendant 1h30 de pur bonheur !

Date : vendredi 13 mars 2026 à 20h30

Lieu : centre culturel Napoléon III

.....

Ouverture de la billetterie le 16 mai.

Billetweb.fr ou [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) (paiement par carte bancaire), en mairie (paiement par chèque ou espèces)

# PORTRAIT

## À seulement 12 ans, Valentine Hémart est sacrée championne de France de cyclo-cross

La jeune Valentine Hémart, originaire du village voisin de Baconnes et licenciée auprès de l'Union Cycliste Mourmelonnaise (UCM), a réalisé une saison de cyclo-cross tout simplement époustouflante. Enchaînant les performances de haut niveau, elle a collectionné les titres et podiums, atteignant l'apogée les 18 et 19 janvier derniers avec une victoire au championnat national.

### Une pluie de titres...

Dès le début de la saison, Valentine a affiché une forme olympique. Son engagement et sa détermination sans faille lui ont permis de décrocher non pas un, mais bien deux titres départementaux : l'un en FFC (Fédération Française de Cyclisme) et l'autre en FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). Ces deux victoires ont confirmé son statut de compétitrice redoutable sur le circuit départemental.

Mais la jeune cycliste, originaire de Baconnes, ne s'est pas arrêtée là et a continué sur sa lancée en participant au championnat régional, où elle a réalisé une performance remarquable en montant sur le podium. Celui-ci a non seulement validé son excellent niveau régional, mais lui a également donné l'envie d'aller plus loin.

### ...puis la consécration

Aussi, les 18 et 19 janvier derniers, l'attente et l'excitation

étaient à leur comble pour Valentine et son club. Alignée au départ du championnat national FSGT organisé à Perreux (Loire), elle a livré une course magistrale, dominant ses concurrentes avec une aisance impressionnante. À l'arrivée, la consécration : la jeune baconnaise remporte le titre en catégorie minime. Une victoire amplement méritée qui vient récompenser une saison de travail acharné et de sacrifices. Ce titre marque un véritable tournant dans sa jeune carrière. Il témoigne de son talent indéniable et de son potentiel immense.

Après cette saison de cyclo-cross exceptionnelle, Valentine Hémart va désormais se tourner vers le VTT, une autre discipline cycliste où elle compte bien confirmer ses progrès et, pourquoi pas, conquérir de nouveaux titres. Cyril Godot, président de l'Union Cycliste Mourmelonnaise conclut : « Nul doute que nous entendrons encore parler de cette jeune championne à la carrière prometteuse. Le club de Mourmelon peut être fier de compter une athlète de cette envergure dans ses rangs ».



# ÉCONOMIE LOCALE

## Zoom sur les nouveaux commerces et services

Au fil des numéros de « Synthèse », nous présentons régulièrement les nouveaux commerces et services qui s'installent au sein de notre commune ou qui ont fait le choix de développer davantage leurs activités.

### L'atelier de Stéph' (11 rue du 11 novembre 1918)



C'est en 2011 que Stéphanie Hechter a posé ses bagages à Mourmelon-le-Grand. Mariée et maman de 2 enfants, celle que tout le monde surnomme affectueusement Stéph' s'est rapidement intégrée à la vie de la commune. Ayant soif d'indépendance et après 7 années de collaboration au sein d'un salon de coiffure mourmelonnais, Stéphanie a ouvert sa propre affaire en août 2019 : « L'atelier de Stéph' ». Son entreprise a depuis bien évolué : « J'ai d'abord commencé seule avant d'embaucher une employée, puis une apprentie. Aujourd'hui nous sommes 5 coiffeuses : Eugénie, Sophie, Justine, Marie et moi-même » nous explique-t-elle.

Fin 2024, l'ascension de Stéphanie Hechter s'est concrétisée avec la construction et l'ouverture de son propre local commercial au numéro 11 de la rue du 11 novembre 1918. Celui-ci se veut à la fois moderne, chaleureux et fonctionnel tout en étant moins énergivore. De nouveaux équipements et services viennent parfaire le tout : climatisation, bac à shampoing relax et massant, cuve chauffante, soin hammam relaxant du cuir chevelu, etc. Une bien belle aventure !

Téléphone : 03.26.65.80.32 / Prise de rendez-vous sur : [www.planity.com](http://www.planity.com)

### Intermarché (rue des Tournières) et Netto (74 rue du maréchal Foch)

À la tête des enseignes Intermarché et Netto de la commune depuis septembre 2023, Christine et Stéphane Violier, originaires du nord de la France, se sont immédiatement attelés à moderniser les deux magasins du sol au plafond.

Tout d'abord le magasin Netto, qui a subi des travaux en deux temps. Puis, ce fut le tour d'Intermarché avec une rénovation d'ampleur. Au programme : chauffage, carrelage, éclairage led, changement des mobiliers (rayons, gondoles, caisses, etc.), meubles frigorifiques à basse consommation, chambre froide, façades... Tout ou presque y est passé !

Et pour marquer la fin des travaux, une inauguration officielle a été organisée début décembre en présence des quelque 80 employés, mais aussi d'élus locaux, de commerçants et présidents d'associations, de militaires et gendarmes, sans oublier les différentes entreprises ayant participé aux travaux. L'occasion pour Christine et Stéphane Violier de remercier chaleureusement les collaborateurs des deux magasins, les financeurs, les 40 entreprises et artisans ayant oeuvrés à ces rénovations, sans oublier leurs clients.

Téléphones : 03.26.66.03.08 (Intermarché) / 03.26.70.29.29 (Netto)



## 501e RCC : vers un déploiement en Roumanie

À quelques mois de sa projection en Roumanie, l'état-major tactique du 501e Régiment de chars de combat a conduit un exercice de déploiement dans l'Oise du 18 au 20 février 2025. Un entraînement grandeur nature destiné à perfectionner la mise en place d'un Poste de Commandement (PC) dans un environnement réaliste et exigeant.

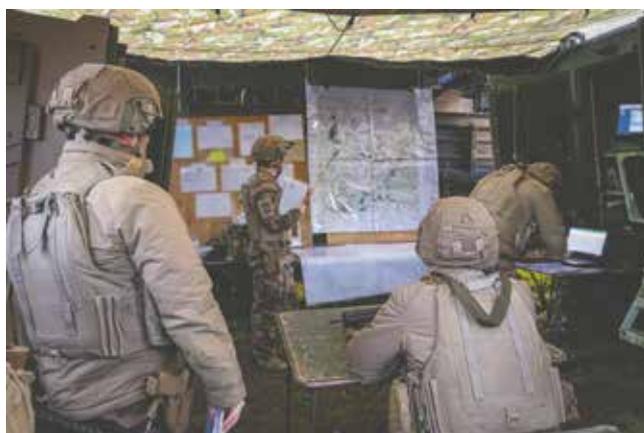
### Se confronter aux réalités du terrain

L'exercice s'est déroulé dans l'Oise, aux abords de la commune de Verberie. En installant son PC dans cet environnement particulier, l'état-major s'est confronté aux réalités du terrain : topographie contraignante, conditions météorologiques difficiles et nécessité de coordonner les déplacements de véhicules lourds sur des axes civils. « Nous devons pouvoir nous implanter rapidement, analyser la situation et assurer la conduite des opérations, tout en prenant en compte les contraintes du terrain », explique le lieutenant-colonel Sébastien, chef du bureau opérations-instruction. Ces exercices réguliers, menés aussi bien sur les terrains proches du régiment que dans des centres spécialisés, sont essentiels pour assurer la préparation des futures missions.

### Une préparation intensive avant la mission Aigle

L'entraînement dans l'Oise s'inscrit dans un cycle d'activités destiné à préparer le régiment à sa prochaine

projection. En effet, en septembre prochain, le 501e RCC sera déployé à Cincu, en Roumanie, dans le cadre de la mission Aigle. Depuis février 2022, cette mission – qui impose un haut niveau d'exigence – contribue au renforcement de la posture dissuasive et défensive de l'OTAN sur le flanc oriental de l'Europe. Il s'agit à la fois de dissuader toute menace potentielle et de démontrer la capacité des forces françaises à opérer aux côtés de leurs alliés. « Notre engagement en Roumanie s'inscrit dans la durée et nécessite une préparation rigoureuse. Chaque entraînement, comme celui que nous venons de réaliser, nous permet d'affiner nos procédures et d'améliorer notre réactivité », conclut le colonel Cyrille Clément, chef de corps du 501e RCC.



## CAPCIA-51e RI : un centre d'entraînement dédié aux drones inauguré à Mourmelon

Inauguré le 27 mars dernier par le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre, le Centre d'Entraînement Tactique Drone (CETD) – intégré au CAPCIA-51eRI – participe à la montée en puissance de l'emploi des drones au combat.

### S'adapter aux conflits du 21e siècle

Ce centre a pour but d'entraîner des drones FPV (First Person View = vue à la première personne) à des missions de reconnaissance et d'attaque. Les drones FPV sont pilotés à l'aide d'une caméra embarquée qui transmet les images en temps réel à des lunettes portées par le télépilote. Plusieurs modules permettent d'assurer un entraînement optimal à l'usage de ces engins, pour des télépilotes déjà formés et confirmés : atelier de fabrication et de réparation des drones, vol sur simulateur, parcours de maniabilité en intérieur (et prochainement en extérieur grâce à une infrastructure dédiée) et missions tactiques sur le terrain.

Placé sous l'autorité du Commandement de l'entraînement au combat interarmes (COMECIA) de Mourmelon, le CETD a vu le jour au sein du CAPCIA-51e RI, également stationné

à Mourmelon. Il reçoit le concours de plusieurs centres d'entraînement pour leur expertise (17e GA, CENTAC-1er BCP, CENZUB-94e RI). Complémentaire de l'école des drones, le CETD de Mourmelon entrainera les télépilotes de l'armée de Terre en s'inspirant directement des conflits actuels.



# L'Agglo à la une



## L'eau, une ressource à protéger

Depuis 2020, en plus de sa compétence dans l'assainissement, Châlons Agglo assure un service d'accès à l'eau potable de qualité. Découvrez le parcours de l'eau jusqu'à votre robinet et les actions en faveur de la protection de cet "or bleu"

Buvez l'eau du robinet ! C'est économique et respectueux de la planète. Pour vous offrir l'eau la plus saine possible, Châlons Agglo a mis au point une procédure de contrôle depuis les nappes souterraines jusqu'au robinet. Un travail est réalisé avec les agriculteurs pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des champs captants. Arrivée à la station de traitement, l'eau y est désinfectée, contrôlée par les agents du service

eau potable, ainsi que par l'Agence régionale de santé. De nombreux paramètres y sont contrôlés : nitrates, pesticides, bactéries, polluants éternels que l'on nomme PFAS... Stockée dans des réservoirs et des châteaux d'eau, l'eau peut être distribuée en continu. Pas de risque de rupture d'approvisionnement à votre domicile ! Et pour arriver à votre robinet, les canalisations font l'objet de contrôles et de travaux de réparation régulièrement.

### Et l'eau de pluie ?

Les nappes souterraines se remplissent essentiellement par infiltration des eaux de pluie. Lorsqu'elles s'écoulent sur des surfaces imperméables, celles-ci peuvent se charger en polluants avant de rejoindre les nappes phréatiques et

les rivières. Là encore, Châlons Agglo se mobilise pour gérer efficacement les eaux pluviales, en lien avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Chaque nouvel aménagement urbain favorise désormais une infiltration sur place ou la réutilisation pour l'irrigation des espaces verts à proximité. Cela retarde les effets de l'assèchement généré lors des fortes chaleurs d'été et limite aussi les risques d'inondations. L'imperméabilisation est désormais la règle : sur les parkings, dans les rues, les espaces sportifs, les écoles... Dans le contexte de réchauffement climatique, l'eau de pluie est un bien de plus en plus précieux, à condition de savoir la contrôler.

INFO +

Direction Eau et milieux naturels

03 26 69 38 38 - [citoyen.chalons-agglo.fr](mailto:citoyen.chalons-agglo.fr)

# MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi :  
9h30 - 12h / 14h - 17h30
- Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Renseignements : 03.26.66.57.07

## CAFÉ LITTÉRAIRE

Un moment littéraire et  
caféiné ! Partagez vos coups  
de cœur du moment et  
découvrez les pépites des  
autres participants ainsi que  
celles des bibliothécaires !  
Public adulte, sur inscription.  
Rendez-vous le 10 juin à 18h.



### FESTIVAL « DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX » du 14 avril au 1<sup>er</sup> juin, organisé par la bibliothèque départementale de la Marne

#### SAMEDI 24 MAI - Atelier projecteur de constellation - 9h30

Apprenez-en plus sur les constellations et  
projetez-en une sur le mur de votre chambre  
en fabriquant un projecteur spécial.  
Gratuit, sur inscription. A partir de 8 ans

#### SAMEDI 24 MAI - Atelier mobile du système solaire - 10h30

Découvrez le système  
solaire et réalisez un mobile  
qui vous fera voyager dans  
l'espace !  
Gratuit, sur inscription. A  
partir de 8 ans

#### MERCREDI 28 MAI - Spectacle documentaire « Les sons de Voyager » - 20h

En 1977, profitant d'un alignement des planètes  
extérieures ayant lieu une fois tous les 176 ans,  
la NASA lance deux sondes identiques, Voyager  
1 et Voyager 2, pour partir explorer le système  
solaire. 47 ans plus tard, après avoir survolé  
Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et certains de  
leurs satellites, les deux sondes sont toujours en  
état de fonctionnement.

L'expérience « Les sons de Voyager »  
raconte cette incroyable épopée, émaillée  
de découvertes scientifiques majeures et de  
sonorités inouïes.

Vous avez été sélectionnés pour participer à ce  
voyage en immersion totale, sonore et visuelle !  
Laissez-vous guider par notre curieux équipage.  
Gratuit, sur inscription. A partir de 12 ans

#### SAMEDI 28 JUIN - Fresque à la manière de Keith Haring

Participez à une fresque collective géante à la manière de Keith Haring.  
Keith Allen Haring est un artiste, dessinateur, peintre et sculpteur américain des  
années 1980.

Rendez-vous à la médiathèque de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Gratuit, accès libre. A partir de 5 ans



## NOUVEAUTÉS

- *L'amour ouf* de Gilles  
Lellouche (DVD)
- *Mayhem* de Lady  
Gaga (CD)
- *Paddington* de  
Michael Bond (Album)



## COUP DE

- *Les lotus d'or* de Jane  
Yang (Roman adulte)
- *Cruelle diablesse* de  
Serena Valentino (BD  
ado)
- *Les mémoires de la Shoah*  
d'Annick Cojean (BD adulte)



### BÉBÉS LECTEURS

Samedis 7 juin, 5 juillet, 2  
août et 6 septembre  
Sur inscription  
À 10h et 11h - 0/2 ans

### L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin  
Accès libre  
À 10h30  
2/6 ans

### INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedi 14 juin  
Accès libre  
À 15h

### LUDO ÇA ME DIT !

Samedis 17 mai et 21 juin  
Accès libre  
De 14h à 17h - À partir de 3 ans



## MAI

SAMEDI 24 MAI - 15h30

### JEU D'ENQUÊTE

Mairie

Gratuit - Inscription obligatoire  
sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

## JUIN

MARDI 10 JUIN

14h30 et 20h

### CINÉMARDIS

« *Pourris gâtés !* »

Auditorium de la mairie  
Sans réservation - Gratuit

## SEPTEMBRE

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

10h à 17h

### SPORT EN FAMILLE

Parc Eugénie  
Gratuit

VENDREDI 19 SEPTEMBRE

20h30

### CABARET « *Divines fantaisies* »

Centre culturel Napoléon III



SAMEDI 28 JUIN - 17h30 à 22h

### SOIRÉE DU SOLSTICE

Bois des Soeurs - Parc K. Chavatte  
Concerts, jeux, animations,  
apéro-gourmand

## JUILLET

VENDREDI 4 JUILLET - 19h

### GALA DES MÉRITANTS

#### SPORTIFS

Gymnase Terme Hilaire  
Entrée gratuite

LUNDI 14 JUILLET

### FÊTE NATIONALE

Remise de médailles aux Pompiers,  
défilé militaire, retraite aux  
flambeaux et feu d'artifice



**VENDREDI 7 NOVEMBRE**

20h30 - Centre culturel  
Napoléon III

# Jeanfi

CHICUT DISCRET PRODUCTIONS PRESENTE

JANSSENS

## Tombé du Ciel



Ouverture de la billetterie le 16 mai  
[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)